

LA VILLE EMEROT (*Morbihan*)

Manoir

Croisée

Dernier quart du XVII^e siècle



Cette croisée, qui peut être datée des dernières décennies du XVII^e siècle et provient du manoir plus ancien de la Ville ès Mero, près de Ploërmel, a été profondément modifiée. Seuls ses quatre volets sont d'origine. Ils ont été remaniés pour les adapter à un nouveau bâti dormant. Malgré ces modifications, les vestiges nous permettront de montrer la persistance des croisées traditionnelles bretonnes à trois compartiments obturés par de simples volets à une époque qui connaît par ailleurs de nombreuses évolutions. Nous observerons et retrouverons également un mode de fabrication des volets qui privilégie leur robustesse au détriment de leur dessin et constitue une spécificité régionale au sein de l'ouest de la France.

La menuiserie

Le bâti dormant

Le bâti dormant reproduit sur les photos (fig. 1.1 et 1.2) a été réalisé à une époque tardive pour remployer les quatre volets. Son meneau et son croisillon sont constitués de plusieurs profils assemblés à l'aide de clous de facture industrielle. Ses compartiments sont, par ailleurs, nettement inférieurs aux volets qu'ils reçoivent ce qui a contraint le menuisier à retailler ces derniers (fig. 1.6). Nous n'avons donc avec ce vestige aucune indication sur la nature du dormant qui constituait la croisée d'origine. On notera toutefois que les modifications tardives apportées à la fenêtre n'ont guère amélioré ses surfaces vitrées, puisque celles-ci sont limitées aux jours occasionnés par la suppression des petits panneaux des volets du bas. L'éclairage de la pièce laissait ainsi une large part à l'ouverture des volets. Cette situation, héritée de l'époque médiévale, satisfaisait donc encore à une époque récente une partie de la population.

Les volets

Les volets du haut sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises dans lequel s'insère un panneau à plate-bande (cavet surmonté d'un carré) en parement extérieur, l'intérieur étant simplement mis au molet. Les chants périphériques sont moulurés d'un simple quart-de-rond sans carré. Les chants intérieurs, quant à eux, reçoivent une baguette (fig. 1.3). Nous avons relevé cette moulure en Normandie sur deux croisées de la fin du XVII^e siècle : un manoir de la région de Saint-Lô (étude n°50002) et l'ancien Hôtel-Dieu de Bayeux (étude n°14001). L'étanchéité des volets est assurée par un recouvrement classique à simple feuillure.

Les volets du bas reprennent le même mode de fabrication, même s'ils sont séparés par une traverse intermédiaire qui délimitait, avant leur modification, deux panneaux superposés. On retrouve ici la façon de constituer les bâtis de traverses et surtout de montants d'une largeur exceptionnelle qui laissent peu de place aux panneaux, comme au manoir de la Ville-ès-Marquer à Bléruais (étude n°35001), au logis du Bas-Canlou à Iffendic (n°35002) ou aux manoirs de Kerduel à Lignol (n°56002) et de la Cour à Gourhel (n°56004). On bat toutefois ici des records, un montant ayant jusqu'à 189 mm. Le menuisier semble avoir privilégié une largeur unique des panneaux, quelle que soit leur position (panneaux du haut 220 mm / bas 226 mm). Ces largeurs considérables permettent bien évidemment de constituer des bâtis rigides qui résistent aux intempéries et de garantir leur équerrage en réduisant la longueur des traverses. Les bâtis des croisées bretonnes montrent parfois des fluctuations importantes (cf. étude n°56004). Ce n'était pas le cas ici. Malgré les remaniements, il a été possible de retrouver la section d'origine des éléments des volets et de montrer leur régularité. Au-delà de la simple restitution graphique qui a permis de remettre en cohérence les



Fig. E.1. La façade antérieure en 2006, avant restauration.

cotes, les largeurs approximatives des traverses ont pu être rétablies en ajoutant à la hauteur de leurs tenons découverts par les feuillures (voir fig. 1.6) la valeur d'un épaulement (environ 25 mm). De la même façon, les largeurs initiales des montants ont pu être retrouvées ou plutôt approchées grâce aux empreintes laissées par les clous forgés des platines des ouvrages de serrurerie fixées plus ou moins au bord du quart-de-rond encadrant les bâtis (fig. 2.1 et 2.2 pour les volets du haut / voir également fig. 2.4 où les traces de la platine du verrou supérieur montre que le montant a été réduit en largeur).

Il faut avoir à l'esprit que la conception de ces volets ne répond pas aux mêmes exigences que lorsqu'ils sont adossés à des vantaux vitrés qui les protègent. La longueur des tenons n'est pas augmentée pour autant. Sur les battants les plus larges des volets du bas, les tenons ne dépassent pas la moitié de leur largeur. Ce mode de fabrication semble plutôt correspondre à une largeur maximale¹ des panneaux au-delà de laquelle il aurait été nécessaire de diviser chaque bâti par un montant intermédiaire, technique peu pratiquée en Bretagne sur ce type de croisée². On est loin d'une recherche de proportions harmonieuses entre les bâtis et les panneaux. Les quatre volets conservés se distinguent des modèles plus anciens par une épaisseur moyenne bien moindre (aux alentours de 26 mm).

La serrurerie

Les organes de rotation

La rotation des quatre volets est assurée par des fiches à gond dont la broche est terminée par un motif en boule. Celles-ci permettent le démontage des volets et ont supplanté dans le courant du XVIIIe siècle les traditionnelles fiches bretonnes à trois nœuds à broche rivée et lacets retournés sur le parement extérieur du dormant.

Les organes de fermeture

Seul le verrou vertical du volet inférieur droit est conservé. Il est monté sur une platine à panache non repercée et comporte deux ergots le long de son pêne pour en limiter le mouvement. Un ressort à lame, dissimulé entre la platine et le pêne, permet de maintenir ce dernier dans la position voulue. Bien que les volets du haut aient perdu leur serrurerie, on observe encore aisément sur les battants les empreintes laissées par les anciennes platines à panaches (fig. 2.1 et 2.2). Malgré les modifications subies par cette croisée, il est possible d'attester que sa serrurerie est bien d'origine puisqu'aucune autre trace plus ancienne n'est décelable. On notera que l'usage des pendeloques, très usité sur ce type de croisée au XVIe siècle et au-delà, a été abandonné.

La vitrerie

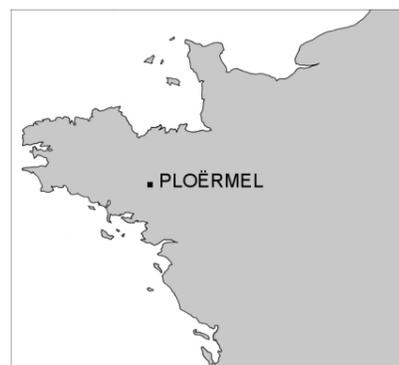
Le dormant ayant été refait, nous n'avons aucune indication sur la vitrerie d'origine. D'après les exemples retrouvés, on peut simplement supposer qu'il s'agissait de panneaux de vitrerie fixés sur le dormant et limités aux deux compartiments du haut de la croisée (type 3.DA). Bien évidemment, cette hypothèse ne peut être vérifiée et la croisée pouvait être constituée de simples volets de bois (type 3.AA). Cette dernière conception semble toutefois moins vraisemblable au regard de la qualité des volets, de la serrurerie, de la datation tardive de la croisée et de l'usage plus important du premier type.

Datation

L'utilisation de fiches à gond place cette croisée dans le XVIIIe siècle, voire les premières décennies du suivant. La serrurerie à panaches non repercés et d'un dessin élémentaire la réduit plutôt à la seconde moitié du XVIIIe siècle et la baguette moulurée qui orne les volets au seul dernier quart. On peut donc estimer aujourd'hui que cette croisée a été fabriquée durant les dernières décennies du XVIIIe siècle. La faible épaisseur des volets renforce quelque peu cette hypothèse. Il n'est alors pas inintéressant de comparer ces vestiges à la croisée urbaine sans doute contemporaine de l'Hôtel de Limur à Vannes (étude n°56001). Alors que cette dernière introduit un système d'étanchéité novateur, des vantaux à petits carreaux et des bâtis réguliers qui suivent l'évolution générale des châssis de fenêtres, les quatre volets perpétuent, quant à eux, vers la fin du XVIIIe siècle, une conception mise au point plus d'un siècle auparavant et dont la modernité est limitée à quelques éléments décoratifs.

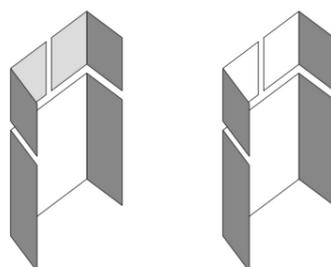
Remerciements : aux propriétaires de ce petit manoir en cours de restauration pour leur chaleureux accueil et à M. Nicolas le Scouarnec, menuisier-ébéniste à Mériadec (Morbihan), pour sa précieuse collaboration lors de l'examen délicat de cette croisée.

Situation



Typologie

Type 3.DA ou Type 3.AA



Documents annexés

Planche n°1 : Croisée
Planche n°2 : Croisée
Plan n°1 : Croisée (élévation intérieure)
Plan n°2 : Volets (élévation extérieure)
Plan n°3 : Sections horizontales
Plan n°4 : Sections verticales
Plan n°5 : Serrurerie

Restitution de la clôture

Il n'était évidemment pas possible de restituer cette croisée, les profils du dormant et la présence ou non d'une vitrerie fixe dans les compartiments du haut étant inconnus. Nous avons simplement restitué les sections initiales des bâtis des volets et présenté ces derniers en coupe et en élévation intérieure sur un bâti dormant esquissé (parement intérieur uniquement) qui n'a aucune valeur documentaire mais aidera le lecteur à comprendre partiellement l'organisation de cette croisée.

1 Les exemples étudiés en Bretagne oscillent entre 100 mm et 230 mm, mais sont le plus souvent proches de 200 mm.

2 On peut toutefois citer le manoir de la région de Lannion (étude n°22001), ainsi que les manoirs de Bel-Air à Brélès (étude n°29002) et de la Rivaudière à Chevaigné (étude n°35003) où les bâtis sont plus faibles et divisés par une structure interne qui laisse place à plusieurs panneaux.